

MISSION

L'OTSTTSO protège l'intérêt du public en réglementant l'exercice des professions de travailleuse sociale/travailleur social et de technicienne/technicien en travail social et en faisant la promotion d'une pratique éthique et professionnelle.

VISION

L'OTSTTSO s'efforce d'atteindre l'excellence organisationnelle dans le cadre de son mandat afin de servir l'intérêt public, de réglementer ses membres et de rendre des comptes à la collectivité et d'être accessible à celle-ci.

Nous estimons que nous avons réalisé cette vision lorsque :

- Toute personne admissible est inscrite auprès de l'Ordre.
- Toutes les parties prenantes ont une bonne compréhension du rôle et de l'importance de l'Ordre ainsi que de l'intérêt d'y adhérer.
- Les travailleuses sociales/travailleurs sociaux et les techniciennes/techniciens en travail social disposent d'un champ d'activité exécutoire.
- Nous disposons d'un Conseil fort et engagé.
- Nous sommes un leader d'opinion reconnu dans le secteur et plus largement au sein de la communauté de réglementation.
- Il existe un examen standard conditionnant l'entrée en exercice des travailleuses sociales/travailleurs sociaux/et des techniciennes/techniciens en travail social.
- Il existe une plateforme technologique totalement intégrée destinée à accroître la transparence des activités de l'Ordre et de ses processus pour promouvoir la protection du public.
- Seuls les membres inscrits utilisent les titres de qualification protégés.

VALEURS FONDAMENTALES

- Respect
- Équité et transparence
- Efficience et efficacité
- Leadership et obligation de rendre des comptes
- Conduite éthique
- Collectivités de soutien

PRIORITÉS POUR 2020-2023

Faire respecter une pratique éthique et professionnelle

- Examiner les Normes de pratique et les réviser au besoin.
- Offrir davantage de ressources éducatives permettant d'appuyer une pratique éthique et professionnelle.
- Examiner le Programme de maintien de la compétence afin de déterminer si des changements s'imposent pour assurer la compétence continue des membres.
- Revoir le processus d'inscription et étudier la possibilité d'un examen conditionnant l'entrée en exercice des nouveaux TS et TTS.

Renforcer l'engagement des parties prenantes et les relations avec le gouvernement

- Poursuivre les campagnes auprès des employeurs et du public ainsi que d'autres initiatives de sensibilisation des parties prenantes.
- Engager un dialogue avec le gouvernement sur la réglementation des travailleuses et travailleurs de la Société d'aide à l'enfance et sur d'autres questions de réglementation.
- Étudier la possibilité de s'associer à d'autres organismes de réglementation en vue de créer un groupe consultatif public.

Accroître la diversité, l'équité et l'inclusion

- Améliorer l'équité et l'inclusion dans les processus, les ressources et les documents organisationnels.
- Établir des partenariats avec les communautés autochtones afin d'entamer la mise en œuvre des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada dans le cadre du contexte réglementaire.

Améliorer l'efficacité réglementaire

- Tirer parti de la technologie afin d'améliorer l'accessibilité et l'efficacité.
- Rendre le processus d'inscription disponible en ligne.

